

HAUTES PYRENEES

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**de SAILHAN**

## NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 06 octobre 2017

Afférents à au conseil municipal	Qui ont PRIS ! En exercice ! part à la délibération	
10	10	8

L'an deux mil dix sept, le six octobre à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier BRUN, Maire.

**Présents.** M.Christine IGLESIAS,, Jean Claude DEMANGEL, Georges TAJAN, Jean Jacques BENEY, Jean Michel MARIA, Didier BRUN, Alain CARRERE, Rosa SOULE ARTOZOUL

## DATE DE LA CONVOCATION

29 septembre 2017

**Absent s ,** Fabrice BERNEDE, , Jean Louis FENOLLAND

## DATE DE L'AFFICHAGE

29 septembre 2017

Marie Christine IGLESIAS est nommée secrétaire de séance.

## OBJET DE LA DELIBERATION

**Désignation du délégué  
à la commission d'agro  
pastoralisme au sein de  
la communauté de  
communes Aure Louron**

Lors du dernier conseil communautaire en date du 05 octobre 2017, il a été créée une commission d'agro pastoralisme. Les communes qui le souhaitait pouvaient désigner un délégué.

Le Maire propose au Conseil Municipal réuni de désigner Monsieur Fabrice DUBOUILH, Président du Groupement Pastoral du Rioumajou afin de représenter la commune de Sailhan.

Pour 8  
Contre 0  
Abstention 0

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.Au registre sont les signatures

Le Maire



Didier BRUN

